BAROMÈTRE 2026 DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES ENTREPRISES

Comprendre les entreprises aujourd'hui pour éclairer leurs trajectoires de demain

DOSSIER DE PRESSE
OCTOBRE 2026

csa RESEARCH

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

ÉDITO

1 001
ENTREPRISES INTERROGÉES

26
DÉPARTEMENTS

8
CAISSES RÉGIONALES

7
SECTEURS

La transition énergétique est engagée mais elle ne suit ni le même rythme ni les mêmes chemins selon les entreprises et les secteurs. La mesurer est devenu essentiel pour comprendre où en sont les entreprises aujourd'hui et mieux éclairer leurs trajectoires de demain. C'est la conviction du Crédit Agricole, qui dévoile la troisième édition de son Baromètre de la transition énergétique des entreprises.

Cette année, l'étude change d'échelle : 1 001 entreprises, 26 départements, huit Caisses régionales, deux grandes régions (Auvergne Rhône-Alpes et Bourgogne Franche-Comté). Une photographie inédite, construite au plus près des territoires et, pour la première fois, pensée filière par filière.

Cette nouvelle lecture est décisive car une même transition ne signifie pas une même trajectoire. Une usine ne transforme pas ses procédés comme un hôtel rénove son bâtiment. Un transporteur ne renouvelle pas sa flotte comme un commerce change son éclairage.

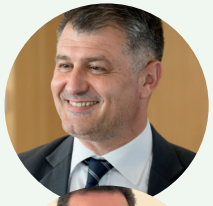
Chaque activité avance avec ses contraintes, ses priorités, ses leviers et son rythme. Le Baromètre n'est donc ni un classement ni une vérité figée. Les écarts qu'il révèle ne désignent pas les « bons » ni « les mauvais » élèves mais ils donnent des repères et montrent ce qui est déjà en mouvement, ce qui fonctionne et ce qui freine encore. Ils permettent surtout d'identifier plus précisément les prochains caps.

L'édition 2026 fait apparaître un paradoxe : l'enjeu est compris puisque 92 % des dirigeants considèrent les sujets énergétiques comme importants.

Mais le passage à l'action reste à structurer : 73 % des entreprises n'ont pas de plan d'action énergétique. Avec un indice global de 52 sur 100, la transition est bien engagée, mais elle n'a pas encore changé d'échelle.
Le risque serait de laisser cette dynamique s'enliser dans une succession d'actions ponctuelles.

Alors, le prochain cap sera celui de la concrétisation : transformer une conviction partagée en véritables trajectoires, organisées, dotées de financements et d'outils de pilotage.

Mesurer permet donc de savoir où nous en sommes et de voir plus loin. C'est toute l'ambition de ce Baromètre : donner aux entreprises et aux acteurs des territoires les repères nécessaires pour prolonger le mouvement et accélérer le passage à l'action.



David Atechian,
Délégué général Fédération Crédit Agricole Bourgogne Franche-Comté.



François Guesdon,
Délégué Fédération Auvergne Rhône-Alpes.

04
LE BAROMÈTRE 2026
Comprendre aujourd'hui pour éclairer demain

05
UNE TRANSITION ENGAGÉE
Les grands enseignements du Baromètre

06
SEPT FILIÈRES ET SEPT TRAJECTOIRES
Des réalités et des leviers propres à chaque activité

10
26 DÉPARTEMENTS, UN CONCENTRÉ DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE
Regards croisés sur deux régions

11
LE BAROMÈTRE À LA RENCONTRE DES TERRITOIRES
Les prochains rendez-vous du Baromètre en région

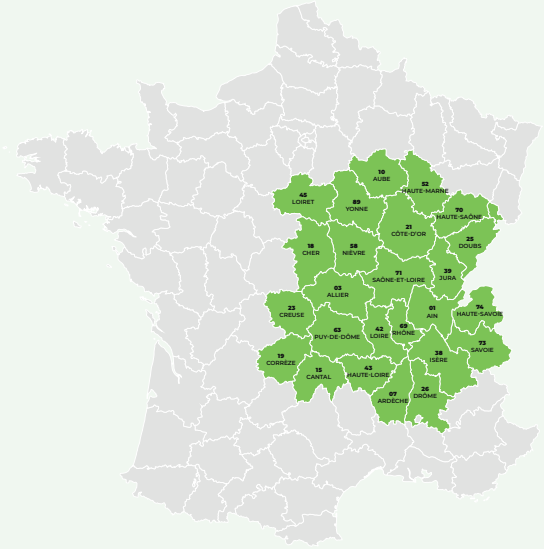
LE CRÉDIT AGRICOLE TRANSFORME LA PROXIMITÉ EN CAPACITÉ D'ACTION

Parce qu'il est au cœur des territoires et aux côtés des entreprises, le Crédit Agricole est un observateur privilégié de leurs transformations.

Banque coopérative et mutualiste, il accompagne les projets, finance les transformations et connaît les réalités auxquelles les dirigeants font face.

Le dispositif réunit deux caisses régionales et 26 départements.

Cette lecture territoriale permet d'aller plus loin que les moyennes nationales habituellement communiquées. L'échantillon a été construit pour représenter le poids réel des entreprises selon leur taille, leur secteur d'activité et leur département.



Les résultats publiés sont consolidés à l'échelle des 26 départements, des tailles d'entreprise et des secteurs ; ils ne produisent pas un palmarès autonome mais donnent à voir une trajectoire territoriale et sectorielle.

LA MÉTHODOLOGIE

L'étude a été réalisée par CSA du 29 avril au 6 juillet 2026 auprès de 1 001 entreprises de 10 salariés et plus, hors secteur agricole. Chaque entretien téléphonique a duré en moyenne vingt minutes. L'indice de maturité créé avec R3, cabinet de conseil spécialiste de la RSE, mesure quatre dimensions complémentaires :

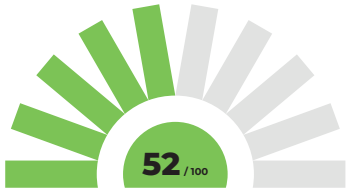
. la connaissance du sujet ;
. la gestion de l'énergie ;
. les pratiques et stratégies de transition ;
. puis l'engagement et la responsabilité environnementale.

LA TRANSITION EST ENGAGÉE MAIS ELLE DOIT ENCORE CHANGER D'ÉCHELLE

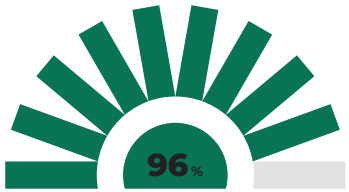
L'indice global de 52 sur 100 résume une transition en mouvement, mais encore incomplètement structurée. La connaissance arrive en tête à 68 sur 100. La gestion de l'énergie atteint 56. Les pratiques et stratégies s'établissent à 45, et l'engagement de l'entreprise à 38. Le prochain cap se situe donc moins dans l'acculturation que dans la capacité à organiser, financer et piloter l'action. Le suivi des consommations illustre ce décalage. 96 % des entreprises suivent leur énergie, mais 90 % s'appuient encore sur leurs factures. 32 % disposent d'un système de pilotage et de supervision des équipements techniques du bâtiment. Le suivi est entré dans les pratiques ; il doit maintenant devenir un outil d'anticipation et d'optimisation.

Les premiers pas sont également visibles dans les investissements. 79 % des entreprises ont remplacé leurs lampes par des LED, quand 20 % produisent de l'énergie sur site. Les actions simples, accessibles et rapidement rentables sont largement engagées. Les transformations de fond, plus coûteuses ou plus complexes, restent moins fréquentes.

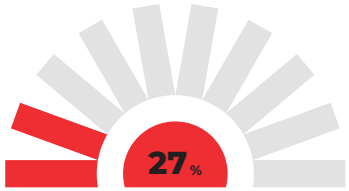
Le même phénomène apparaît dans les choix d'investissement. Les entreprises privilégient les actions accessibles et rapidement rentables. Les audits, la rénovation lourde, la transformation des procédés et la formalisation d'un plan avancent moins vite. Seules 27 % disposent d'un plan d'action, en place ou prévu. Les principaux freins tiennent au sentiment d'avoir déjà fait le nécessaire, au faible impact perçu sur la facture, au manque de temps, à la complexité des démarches et aux moyens financiers.



INDICE GLOBAL



DES ENTREPRISES SUIVENT LEUR ÉNERGIE

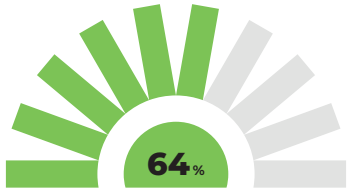


DES ENTREPRISES DISPOSENT D'UN PLAN D'ACTION

La taille creuse l'écart. Les entreprises de 10 à 49 salariés obtiennent un indice de 49 sur 100, contre 61 pour celles de 50 salariés et plus. Ce différentiel traverse la connaissance, le pilotage, la stratégie et l'engagement. Il mesure surtout un écart de ressources : les plus petites structures ont moins souvent une expertise interne, un budget identifié ou du temps pour construire et suivre un projet.

Le financement reste néanmoins envisagé par une large majorité. Quatre entreprises sur cinq, 81 %, citent au moins un mécanisme externe. Les subventions publiques arrivent à 55 %, presque au même niveau que l'emprunt bancaire classique (54 %), devant le leasing à 40 % et le tiers-investissement à 25 %. L'enjeu consiste à relier ces solutions à des projets suffisamment diagnostiqués, hiérarchisés et sécurisés.

Enfin, le climat n'est plus seulement un enjeu à venir. En cinq ans, 64 % des entreprises ont été exposées à, au moins, un aléa climatique. Parmi les entreprises concernées, 39 % constatent une hausse de leur consommation d'énergie et 28 % des pertes de production. La transition touche désormais la production, les équipements, les approvisionnements et la continuité d'activité.



DES ENTREPRISES ONT ÉTÉ EXPOSÉES À, AU MOINS, UN ALÉA CLIMATIQUE (EN CINQ ANS)

D'UNE ÉDITION À L'AUTRE, LES PRATIQUES PROGRESSENT, LES INTENTIONS DE FINANCEMENT RECULENT

Sur le périmètre comparable de la Bourgogne-Franche-Comté, l'indice « pratiques et stratégies » passe de 36 à 43 sur 100 entre 2025 et 2026. Une progression significative de 7 points, qui témoigne d'une mise en mouvement des entreprises et d'une diffusion progressive des actions de transition.

Cette avancée s'accompagne toutefois d'un recul marqué des intentions de financement. La part des entreprises envisageant de recourir aux subventions publiques passe de 70 % à 51 %. L'emprunt bancaire recule de 59 % à 50 % et le tiers-investissement de 37 % à 24 %.
Dans le même temps, 21 % des entreprises n'envisagent désormais aucun des mécanismes proposés, contre 11 % en 2025.

Ces résultats ne signifient pas nécessairement que les besoins financiers diminuent. Ils montrent que les entreprises se projettent moins facilement dans les solutions proposées. Ils renforcent ainsi le besoin d'accompagnement pour identifier les dispositifs accessibles, construire le montage adapté et sécuriser le passage à l'investissement.

Comparaison réalisée à périmètre constant sur la fédération Bourgogne-Franche-Comté. L'Auvergne-Rhône-Alpes a intégré le Baromètre en 2026 et ne peut donc pas être incluse dans l'analyse des évolutions.

SEPT FILIÈRES ET SEPT TRAJECTOIRES

Les indices sectoriels s'étendent de 47 à 58 sur 100. Cet écart contenu masque des réalités très différentes. L'hébergement-restauration arrive en tête à 58, devant l'industrie à 56 et les transports à 55. L'agroalimentaire atteint 53, le commerce 51, les services 50 et le bâtiment 47. Ces scores ne désignent pas des gagnants et des retardataires.

Ils montrent comment le poids de l'énergie, les actifs, les usages et les contraintes propres à chaque métier orientent le passage à l'action.

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

INDUSTRIE

TRANSPORTS

AGROALIMENTAIRE

BÂTIMENT

SERVICES

COMMERCE

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION : une longueur d'avance sur le pilotage

Avec 58 sur 100, l'hébergement et la restauration obtiennent le score global le plus élevé. Leur gestion de l'énergie atteint 66 sur 100 et leurs pratiques et stratégies 56 sur 100. Le sujet est jugé important par 96 % des établissements et 53 % disposent d'une personne dédiée à l'optimisation de la consommation, une proportion élevée au regard de l'ensemble du panel.

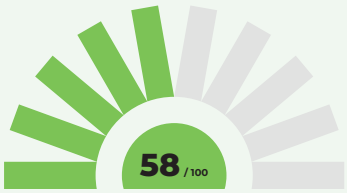
Le secteur combine des consommations visibles, une activité directement exposée au prix de l'énergie et des gestes faciles à identifier. 80% des établissements ont remplacé leurs lampes par des LED et 76 % ont optimisé leurs contrats.

La gestion des déchets atteint 96 % dans l'hébergement et 91 % dans la restauration. Les repas végétariens sont intégrés par 79 % des établissements de restauration.

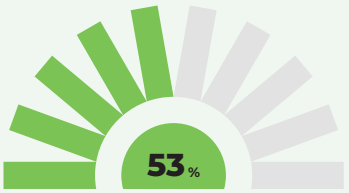
La seconde étape est plus exigeante. 66% ont réalisé un audit énergétique ou un bilan carbone, mais 39 % seulement ont formalisé un plan d'action.

Les rénovations lourdes concernent 41 % des structures, la gestion technique du bâtiment 26 % et le remplacement d'une chaudière par une pompe à chaleur 17 %. Le suivi progresse, avec 38 % d'utilisateurs d'une plateforme dédiée, mais 87 % s'appuient encore sur les factures. Le défi consiste désormais à relier les données, le bâti et l'exploitation quotidienne.

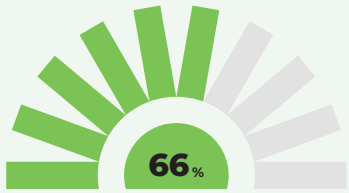
La gestion de l'eau illustre la diversité interne du secteur : elle atteint 90 % dans l'hébergement et 65 % dans la restauration. Quant à l'engagement, il reste plus fragile, avec un score de 39 sur 100. L'affichage est utilisé par 81 % des établissements, tandis que les ateliers collaboratifs et les groupes de réflexion restent autour de 20 %. 39% communiquent au-delà de leurs obligations sur leurs engagements environnementaux. La prochaine étape passe donc aussi par les équipes et les clients.



SCORE GLOBAL



DES ÉTABLISSEMENTS DISPOSENT D'UNE PERSONNE DÉDIÉE À L'OPTIMISATION DE LA CONSOMMATION



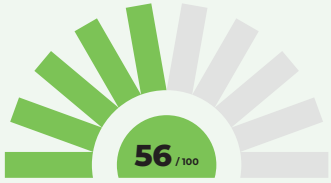
DES ENTREPRISES RÉALISENT UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE OU UN BILAN CARBONE

INDUSTRIE : la conviction est là, l'investissement de fond doit suivre

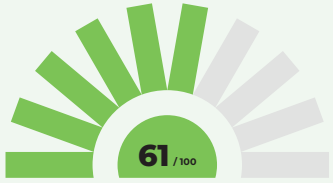
L'industrie atteint 56 sur 100. Elle se distingue par une forte reconnaissance du sujet, jugé important par 96 % des entreprises, et par une connaissance plus précise de certaines obligations : 74 % déclarent connaître les réglementations en vigueur, 92 % le bilan carbone et 79 % l'obligation liée aux installations classées pour la protection de l'environnement.

La gestion de l'énergie obtient 61 sur 100. Presque toutes les entreprises industrielles suivent leur consommation, mais 98 % utilisent les factures et 62 % un tableur. Seules 22 % recourent à une plateforme centralisée et 44 % disposent d'une personne dédiée. Le suivi est généralisé ; sa capacité à repérer rapidement une dérive sur un équipement ou un procédé demeure plus limitée.

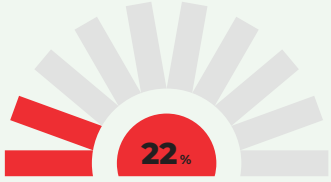
Les actions les plus répandues sont immédiatement accessibles : 87 % ont installé des LED et 74 % optimisé leur contrat d'énergie. 57% ont réalisé un audit ou un bilan carbone et 35 % disposent d'un plan d'action formalisé. Les rénovations lourdes concernent 35 % des sites et la production d'énergie sur site 26 %. Parmi les utilisateurs de gaz ou de fioul, 47 % envisagent de passer à une énergie plus durable. La décarbonation se rapproche ici du cœur du procédé industriel, avec des choix plus techniques et plus capitalistiques.
Le financement s'appuie sur les subventions (67 %), l'emprunt bancaire (58 %), le leasing (39 %) et le tiers investissement ne représente que 26 %. Le sujet est donc d'agréger des solutions, qui soient compatibles avec le temps industriel et les enjeux de modernisation de l'outil de production.



SCORE DE L'INDUSTRIE



SCORE DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE



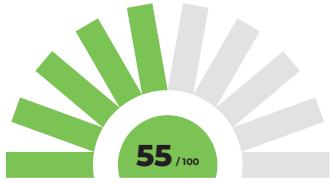
DES ENTREPRISES RECOURENT À UNE PLATEFORME CENTRALISÉE

TRANSPORTS : la volonté de verdir les flottes à l'épreuve du terrain

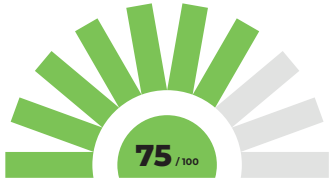
Les transports obtiennent 55 sur 100 et le meilleur score de connaissance, 75 sur 100. Le suivi des consommations est presque général (à 98 %), et 47 % des entreprises disposent d'un responsable dédié. Pourtant, les outils restent traditionnels : 93 % suivent les factures et 40 % utilisent un tableur.

La transformation dépend du matériel roulant. 45 % des entreprises ont réalisé un audit de flotte et 27 % disposent d'un plan d'action. 42% ont installé des bornes sur leur dépôt et 1/3 ont engagé l'électrification de leur flotte, recourent aux biocarburants et mutualisent certains transports.

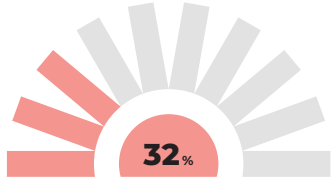
Parmi les utilisateurs d'énergies fossiles, 58 % envisagent une énergie plus durable. Le secteur se distingue par la façon dont il mobilise les collaborateurs : 32 % des entreprises utilisent des challenges, contre 15 % dans l'ensemble du panel. La récolte des données via la télématique et l'écoconduite peuvent rapprocher l'objectif environnemental d'indicateurs directement compris par les conducteurs et les exploitants. Les limites techniques et économiques restent fortes pour le transport lourd et la longue distance. Elles appellent des trajectoires différenciées selon les usages plutôt qu'une réponse uniforme.



SCORE DES TRANSPORTS



MEILLEUR SCORE DE CONNAISSANCE



DES ENTREPRISES UTILISENT DES CHALLENGES

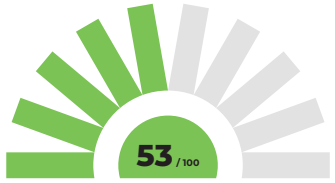
AGROALIMENTAIRE : l'eau devient un enjeu central

L'agroalimentaire se situe dans la moyenne avec 53 sur 100. Son score de connaissance atteint 70 sur 100 et celui des pratiques et stratégies 51 sur 100. La filière est soumise à des réglementations exigeantes, des environnements de travail alliant chaud et froid et des normes de nettoyage importantes. Elle ne peut pas se contenter de substituer une pratique par une autre.

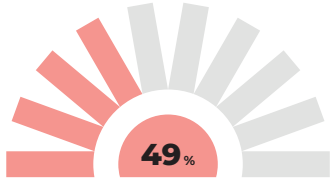
Elle doit inventer d'autres modèles. Près de la moitié des entreprises ont réalisé un audit énergétique ou un bilan carbone au cours des trois dernières années. 32% produisent de l'énergie sur site. La gestion des déchets atteint 85 % et le recyclage 70 %. La gestion de l'eau, à 49 %, reste nettement moins répandue alors que l'eau est indispensable aux opérations de nettoyage et à la sécurité sanitaire.

Le défi tient à l'articulation entre sobriété et continuité d'activité. La récupération de chaleur fatale, l'optimisation du froid, l'automatisation du nettoyage et la réutilisation de l'eau peuvent agir au cœur du procédé. Ils demandent cependant des diagnostics précis et des investissements compatibles avec les contraintes sanitaires.

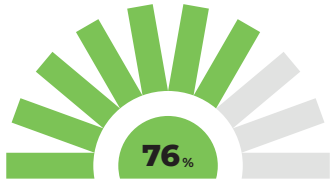
Le secteur envisage fortement les subventions, citées par 76 % des entreprises, soit la proportion la plus élevée des sept activités.



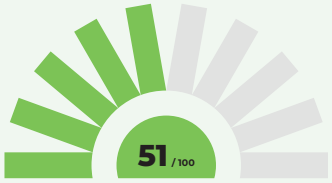
SCORE DE L'AGROALIMENTAIRE



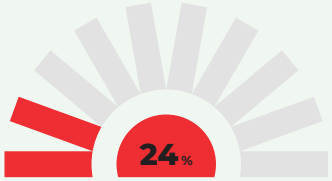
GESTION DE L'EAU



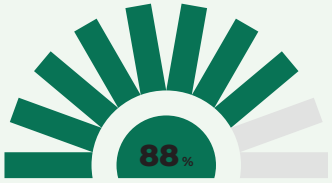
DES ENTREPRISES REÇOIVENT LES SUBVENTIONS



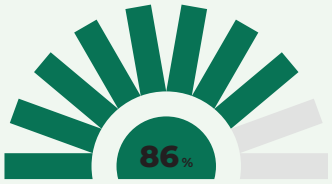
SCORE DU COMMERCE



DE RÉNOVATIONS LOURDES



DES ENTREPRISES GÈRENT LEURS DÉCHETS



DES ENTREPRISES RECYCLENT

COMMERCE : l'énergie se pilote, le temps long se construit

Le commerce atteint 51 sur 100, avec une gestion de l'énergie à 58 sur 100. 95 % des entreprises suivent leur consommation et 88 % s'appuient sur leurs factures. La maîtrise des coûts d'éclairage, de chauffage et de climatisation est bien installée, mais elle ne débouche pas toujours sur une programmation de long terme. Les LED sont déployées dans 84 % des entreprises et l'optimisation des contrats dans 68 %. À l'inverse, les rénovations lourdes concernent 24 % des structures et 29 % disposent d'un plan d'action formel.

La production d'énergie sur site apparaît dans 23 % des cas.
Le statut de locataire peut ralentir les investissements sur le bâti, car celui qui finance les travaux n'est pas toujours celui qui détient l'actif.

L'économie circulaire est mieux ancrée : 88 % gèrent leurs déchets et 86 % recyclent. 45% ont installé des bornes de recharge électrique.

Pour progresser, le secteur doit davantage répartir la responsabilité énergétique entre les enseignes, les points de vente, les bailleurs et les propriétaires. La mutualisation d'une expertise à l'échelle d'un réseau ou d'une franchise peut également donner aux directeurs de magasin un appui qu'ils ne peuvent porter seuls.

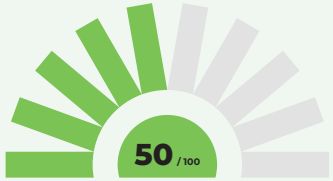
SERVICES : la connaissance est là mais la feuille de route manque encore

Les services obtiennent 50 sur 100. Leur connaissance est proche de la moyenne, à 67 sur 100, mais la gestion de l'énergie descend à 53 et les pratiques et stratégies à 41.

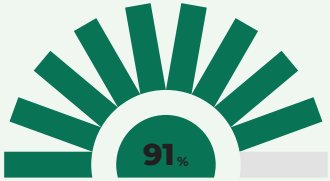
Le secteur illustre le risque d'une transition perçue comme secondaire lorsque l'énergie ne constitue pas le premier poste de coût.
91 % suivent leurs consommations, le plus souvent par les factures, citées par 88 %. 28% utilisent un tableur, 17 % une plateforme dédiée et 29 % disposent d'un expert interne. 47% ont réalisé un audit ou un bilan carbone et 24 % disposent d'un plan d'action. Parmi les utilisateurs de gaz ou de fioul, 39 % envisagent une solution plus durable.

Le secteur agit davantage sur la mobilité des salariés : 47 % ont mis en place au moins une action sur les trajets professionnels. La gestion des déchets atteint 81 % et le recyclage 78 %. Dans les services aussi, le bâti demeure un point de blocage notamment pour les structures qui sont locataires de leurs sites.Le télétravail, la sobriété numérique et le pilotage thermique peuvent produire des résultats à condition d'être organisés ensemble.

Fermer une zone de bureaux ou adapter le chauffage suppose une coordination que les écogestes individuels ne remplacent pas.

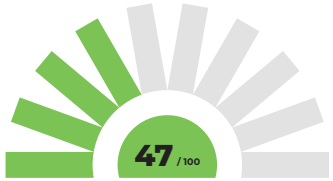


SCORE DES SERVICES

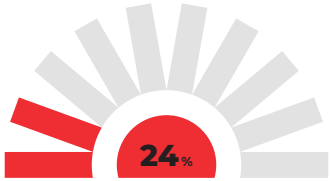


DES ENTREPRISES SUIVENT LEURS CONSOMMATIONS

BÂTIMENT : construire et fonctionner en bas carbone



SCORE DU BÂTIMENT



ONT RÉALISÉ UN AUDIT OU UN BILAN CARBONE

Avec 47 sur 100, le bâtiment obtient le score le plus bas, malgré une connaissance du sujet à 67 sur 100. La gestion de l'énergie et les pratiques et stratégies atteignent respectivement 47 et 39.

Le secteur doit concilier les exigences environnementales appliquées aux ouvrages avec les contraintes de ses propres opérations. 93% des entreprises suivent leurs factures, mais 19 % seulement utilisent une plateforme numérique et 15 % disposent d'un expert dédié. Parmi les structures utilisant du gaz ou du fioul, 19 % envisagent une alternative.

Les engins lourds restent dépendants des énergies fossiles tandis que l'itinérance et la durée limitée des chantiers compliquent l'installation d'infrastructures pérennes.

24% ont réalisé un audit ou un bilan carbone. En revanche, 90 % gèrent leurs déchets et 78 % recyclent, sous l'effet notamment de la responsabilité élargie du producteur dans le bâtiment. Le contraste est instructif : lorsque les filières, les obligations et les solutions opérationnelles sont identifiées, l'action progresse.

Les prochains leviers doivent être adaptés au sujet du chantier lui-même : mesure des consommations des bases-vie, écoconduite, solutions de raccordement, stockage...

26 DÉPARTEMENTS, UN CONCENTRÉ DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Il y a une disparité des territoires : urbains, agricoles, industriels... mais pour autant on retrouve une vraie homogénéité des résultats. Malgré des territoires très diversifiés (ruraux ou très industriels), il n'y a pas de différences géographiques mais les différences se jouent par secteur d'activité.

La Bourgogne Franche-Comté et l'Auvergne Rhône-Alpes affichent des niveaux de maturité presque identiques : 51 sur 100 pour la première, 52 pour la seconde. Malgré une proximité indéniable, quelques différences utiles ressortent et permettent de comprendre comment les projets peuvent être accompagnés.

En Bourgogne Franche-Comté, 47 % des entreprises ressentent une pression importante de leurs clients ou fournisseurs, contre 36 % en Auvergne Rhône-Alpes. Pourtant, 41 % des entreprises de Bourgogne Franche-Comté ne prévoient pas de plan d'action, contre 33 % en Auvergne Rhône-Alpes. Une exigence plus forte des chaînes de valeur ne suffit donc pas, à elle seule, à déclencher la planification.

Les intentions de financement sont également plus marquées en Auvergne Rhône-Alpes. Les subventions publiques sont citées par 59 % des entreprises et l'emprunt bancaire par 58 %, contre respectivement 51 % et 50 % en Bourgogne Franche-Comté. 21 % des entreprises de cette dernière n'envisagent aucun des mécanismes proposés, contre 17 % en Auvergne Rhône-Alpes.

Ces écarts sont légers mais invitent à raisonner au plus près des bassins économiques. Là où la pression des donneurs d'ordre est forte, l'enjeu est de la convertir en projets réalisables. Là où l'intention de financer est plus présente, il faut sécuriser le passage de l'idée à l'investissement. Dans les deux régions, la taille des entreprises, les secteurs dominants, le statut des bâtiments et l'accès aux compétences restent déterminants.

csa RESEARCH

AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT
ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ